

Retour sur la conférence téléphonique FTPE du 30/04/20

Merci à tous de votre présence, nous accueillerons ce jour par ordre d'intervention :

1. Viviane CHAINE RIBEIRO, TPE VCR Conseil, ancienne présidente du Syntec, Co-présidente commission Europe et International Medef.

Rappel du soutien à l'économie

- Lettre commune du Medef et autres syndicats patronaux européens (Italie, Allemagne et bientôt Espagne), ce qui représente plus de 50% du PIB de l'UE.
- Le plan de relance allemand prévoit 150 milliards supplémentaires au bénéfice des PME destinés à renforcer les fonds propres, et qui seront gérés par les Länder (= régions).
-> Cf. document rédigé par les Gracques qui militent pour un renforcement des fonds propres des entreprises
- La crise économique avec un niveau de chômage évalué à environ 15% d'ici la fin de l'année comporte un risque extrêmement élevé de crise sociale. Les entreprises devront réinvestir pour rester compétitives dans un climat qui va rester très perturbé et ceci dans une vue positive.
- Les modèles économiques vont changer et les habitudes de travail aussi (télétravail, modes de consommations et donc modes de production et de logistiques). Les entreprises vont donc devoir se restructurer, ce qui laisse présager par exemple une crise de l'immobilier de bureau (entre-autres).

vchaine@talentia-software.com

2. Bernard RAMON, directeur de la Banque de France des Yvelines

Point de situation

- Parmi plusieurs scénarios « d'aides » mis en œuvre, le PGE monte en puissance, évalué à ce stade à 43 milliards d'euros pour un montant annoncé de 70 milliards, sachant qu'une frange d'entreprises n'y a pas accès pour différentes raisons (souvent en attente de médiation), d'où l'intérêt des prêts participatifs dont les textes réglementaires seraient en cours de rédaction au niveau des ministères (prêts réclamés par la FTPE et la CDF pour rappel). Le sujet est porté par Albéric de Montgolfier au Sénat.
- En cas de refus de PGE, il est conseillé de saisir le médiateur du crédit du département, sachant que la procédure en ligne est décrite par les utilisateurs comme « simple et rapide » ; la démarche est jugée efficace puisque le nombre d'entreprises inéligibles s'est fortement réduit.

Le PGE, aujourd'hui c'est 43 milliards d'engagement sur une ligne de crédit de 70 milliards

bernard.ramon@banque-france.fr

3. Jean-Pierre CHEDAL, président de la fédération des restaurateurs, vice-président de CDF
Les modes opératoires pour le déconfinement progressif en régions non contaminées

Le président Chedal rappelle que les entreprises de la restauration ont déjà pâti des « gilets jaunes » et des grèves.

Certes, le ministre Bruno Le Maire a pris des mesures efficaces :

- La réactivité de l'État est effective, toutefois le secteur de la restauration est dans l'attente de la date de réouverture.
 - Les modèles économiques vont être modifiés : globalement le nombre de places va être divisé par 2 du fait des contraintes sanitaires de distanciation sociale.
 - Autre problème du fait des charges courantes et locatives : demande d'un délai de grâce de 3 mois en s'appuyant sur l'annonce du Président de la République.
 - Concernant les autres charges, c'est le silence radio !
 - Sachant qu'aujourd'hui +/- 20% des entreprises sont menacés, ne pourrait-on réfléchir à une solution qui s'appuierait sur le surcroît d'épargne des Français évalué à 55 milliards d'euros depuis la crise du Covid 19.
 - Autre proposition : appuyer la réouverture des commerçants en zone verte auprès des commerçants.
 - Se battre également sur le renforcement du tourisme local, de proximité et notamment dans les zones vertes.
- Ex. de Lacanau qui réfléchit à étendre la capacité d'accueil à l'extérieur

4. Agnès ZOBEL, cheffe de bureau Artisanat et Restauration de la DGE

Vincent OBERTO, chargé des protocoles sanitaires

L'actualité du service

- Concernant les points précités, madame Zobel n'est pas en mesure d'apporter des informations à ce stade, précisant que les solutions seront également déterminées en fonction de nombreux autres paramètres. agnes.zobel@finances.gouv.fr
- A retenir, l'exonération des cotisations pendant la période de fermeture, report CFE, taxe de séjour, redevances.
- La DGE travaille en ce moment à l'élaboration des protocoles sanitaires destinés à la reprise du travail dans les métiers de la restauration et de l'hôtellerie (cuisine, service, etc.), et concernant le réaménagement des terrasses. vincent.oberto@finances.gouv.fr
- Proposition : défiscaliser le chèque vacances pour donner du pouvoir d'achat aux citoyens au bénéfice des hôtels et des restaurants.

Votre contact : lucile.poivert@cabinets.finances.gouv.fr

5. Francis PALOMBI, président des CDF

L'actualité des commerçants : réussir le déconfinement

- Certaines professions pour reprendre leur activité vont devoir faire face à des charges supplémentaires (machines à vapeur dans les boutiques de vêtements). A noter également que la profession des antiquaires est aussi durement touchée compte-tenu de l'annulation des foires et marchés.
- Le président Palombi se réjouit que le gouvernement ait décidé de reporter les soldes à mi-juillet/fin juillet ; avec l'espoir que les grandes enseignes ne redémarreront pas leur activité par des promotions en soutien aux petits commerces, sachant qu'elles ont pu continuer à fonctionner grâce à l'alimentaire.
- Le président rappelle le danger que représentent les plateformes numériques pour les commerçants, notamment parce qu'elles ne sont pas soumises aux mêmes taxes. En effet, ces plateformes

commencent à vendre en circuit court ; il faut donc aider les commerçants à numériser leur activité, et les coopératives associatives dans les centres-villes constituent notamment une solution d'avenir.

6. François HUREL, président de l'Union des Auto-Entrepreneurs

Quelles solutions pour les auto-entrepreneurs ?

- Le président Hurel fait état d'un dispositif canadien sous forme de fonds de solidarité permettant d'aider les plus démunis.
- Paradoxalement, dans le cadre d'éligibilité à des aides, certains critères pénalisent les auto-entrepreneurs, notamment ceux qui avaient fait de la croissance d'une année sur l'autre.
- Si le fonds de solidarité constitue une aide appréciée, il n'envisage malheureusement la sortie de crise. Dans l'immédiat, les auto-entrepreneurs ont besoin de trésorerie pour se relancer, car la majeure-partie ne dispose pas de roulement de trésorerie.
- Réflexion en cours autour de l'accord d'un prêt de +/- 40 000€, qui pourrait être considéré comme un prêt à la consommation (meilleure lisibilité vis-à-vis des banques), ce qui redonnerait un peu d'air dans le secteur des services
- Les prévisions avancent l'estimation de 50% d'indépendants qui ne se relèveront pas...

Votre contact : monique.sentey@union-auto-entrepreneurs.com

7. Sophie MOREAU, ancienne présidente de FTPE Paris

Pour son action avec les TNS et les assureurs des mutuelles santé

Sophie Moreau déplore que le travailleur indépendant soit quasi-systématiquement oublié dans les différents protocoles de soutien.

- Concernant l'assurance prévoyance qui couvre l'incapacité, contrat qui pour précision se déclenche dès lors qu'il y a 1 jour d'hospitalisation. Une réflexion émerge afin de faire évoluer ce contrat sur le plan juridique.
- La FTPE s'empare du sujet avec l'intention de faire porter le sujet par des parlementaires.

8. Dominique CALACE DE FERLUC, bureau FTPE

UFC-que choisir / assurance

Le président d'UFC-que choisir Alain Bazot, demande aux pouvoirs publics que les économies des assureurs bénéficient intégralement aux assurés, notamment en matière d'assurances automobiles du fait de la baisse de la sinistralité qu'il estime à plus de 90%. Il évoque une baisse de 2,2 milliards d'euros, réalisées sur les indemnisations en chute libre... et l'état n'est pas loin de penser la même chose...

Pour rappel, les assureurs se sont engagés à effectuer 500 millions d'euros de remises commerciales à leurs clients. Selon Bercy, le ministre semble quelque peu impatient de voir ces ristournes effectuées rapidement et n'exclut pas de leur imposer une surtaxe de façon à les contraindre à payer d'une manière ou d'une autre.

Pour info, plusieurs assureurs ont déjà pris des mesures en ce sens, dont la Maif, la Matmut et le Crédit Mutuel-CIC.

9. Chantal BONFILL : FTPE

Suivi du secteur assurance, Cf. article de Danièle Guinot dans le Figaro

Il semble, en effet, qu'une partie des assureurs s'insurge contre le dédommagement versé par le Crédit Mutuel et sa filiale CIC aux petites entreprises à hauteur de 1500 à 20 000€ pour un coût total de 200 millions d'euros, destiné à rembourser une partie des pertes d'exploitation.

En réaction, 2 vice-présidents de la FFA demandent la convocation de la commission de déontologie, accusant le Crédit Mutuel de profiter du Covid 19 pour faire une campagne publicitaire mensongère, trompeuse et déloyale. L'Agéa (Fédération qui représente les agents généraux d'assureurs) a de son côté saisi l'ACPR.

Quant à Nicolas Théry, président du Crédit Mutuel, il a invoqué sa responsabilité morale de venir en aide tout de suite aux assurés. Depuis, d'autres groupes lui ont emboité le pas : le Crédit Agricole, la Société Générale, Banque Populaire-Caisse d'Épargne et l'assureur Covéa, verseront eux aussi une prime aux assurés dont les contrats perte d'exploitation ne couvrent pas la pandémie.

En dépit du versement de 3,2 milliards d'euros par les assureurs, la pression ne baisse pas, y compris du côté de Bercy.

Signalons également 2 actions dans les territoires :

- Bordeaux Métropole annonce des plans d'urgence pour venir en aide aux entreprises, professionnels et associations de l'économie bordelaise, girondine et régionale ;
- La Région Occitanie prépare un "Plan Ader exceptionnel" pour soutenir la filière aéronautique.

10. Clotilde AUPHAND, entrepreneure

Un point sur dossier en cours : bonne nouvelle !

Les comptes 2019 étant bons, l'administration a reconsidéré favorablement le dossier, a prononcé l'éligibilité au PGE et l'accord de principe a d'ores et déjà été réceptionné. Néanmoins, Clotilde Auphand est dans l'attente des annonces du 14/5/20, dans le cas où des aides spécifiques au tourisme seraient débloquées.

11. Alain DYKERMAN, entrepreneur

Avancement de son dossier

BPI et médiation 92 n'ayant pas modifié leur avis défavorable concernant son dossier, Alain Dykerman espère à présent le déblocage des prêts participatifs, avec toujours la même question : comment procéder pour n'être pas rejeté de toute forme de prêt au motif d'incapacité de remboursement ?

Contactez Cécile Poivert à Bercy suite aux indications normées de la BDF : lucile.poivert@cabinets.finances.gouv.fr

13. Sylvain POULLIN, président FTPE 2018-2019

Les modes opératoires de déconfinement et la responsabilité du chef d'entreprise

Quid de la responsabilité du chef d'entreprise, dans le cadre des déplacements des salariés en transports en commun en l'absence de masques disponibles ?

Quid des obligations des assureurs prévoyance ?

Le chef d'entreprise est-il couvert par son assurance-prévoyance ?

La médecine du travail a-t-elle vérifié si les organismes de prévoyance ont bien rempli leur part du contrat ?

14. Daniel CHALHON, bureau FTPE

Question : les places de marché continuent-elles à être financées ?

Suggestion : ne faudrait-il pas séparer l'alimentaire du divers ?

12. Guy GIQUELLO, président honoraire FTPE

Le président Giquello rappelle les actions FTPE en cours sur les prêts participatifs en renforcements des fonds propres des TPE, ce qu'elle réclame depuis 15 ans :

Un soutien par tous des prêts participatifs si bien défendus par Francois Villeroy de Galhau président de la BDF... la FTPE continuera ses actions pour les faire adopter et appliquer !

En conclusion...

Il nous faudra vivre avec la culture du risque ! Les chefs d'entreprise ont l'habitude de gérer les risques en fonction de leur profession, toutefois ils demandent à apprendre en matière de risques sanitaires et doivent à ce titre, être accompagnés par la médecine du travail, qui à ce jour, a brillé par son absence...

Billet d'humeur...

Nous devons travailler la confiance, qui fait tout,

Nous sommes prêts à un effort pour tous,

Il faudra travailler plus pour générer de la croissance,

Si on veut retrouver la confiance des français, nous devons être prêts à l'instauration d'un plan de croissance pour relever l'économie,

Il reste beaucoup à faire et nous devons être prêts dans l'éventualité de prochaines pandémies,

Nous en avons marre de nos 400 000 normes et de cette judiciarisation de nos actions classiques !

FTPE annonce la prochaine conférence téléphonique, qui se tiendra le jeudi 7 mai 2020 et mettra les régions à l'honneur

Prochaine conférence le 7 mai à 14h



www.ftpe-france.fr